

celle qui personnifie d'une manière si auguste le principe du régime constitutionnel. La Reine en effet durant tout le cours de son règne a prouvé par une conduite qui ne s'est jamais démentie que chez nous les *actes du pouvoir sont l'expression de la volonté du peuple.*

C'est là, ce qui, aux yeux de ses sujets lui donne le premier rang parmi les souverains.

Mais c'est parmi vous surtout, messieurs que tout le monde s'attend à lui voir rendre cet hommage. Car, vous le savez, ce furent les Normands qui dans l'ancienne France veillèrent avec sollicitude sur le berceau de cette liberté dont jouit maintenant l'Angleterre. Ce furent aussi des Normands et des Bretons qui plus tard fondèrent cette colonie canadienne, si amie de la liberté. Le Parlement Britannique a conservé avec une espèce de culte les coutumes que les Normands, nos pères, lui ont léguées. Je ne sache pas que la chose ait jamais été observée au Canada, mais j'ai souvent remarqué que dans le Parlement anglais nous nous servons encore des vieilles formules employées par vos ancêtres, pour exprimer la sanction donnée aux lois par le souverain.

C'est ainsi que l'on dit "La Reine le veut," ou "la Reine remercie ses bons sujets, accepte leur bienveillance, et ainsi le veut"—formules que je serais heureux de voir employer à Ottawa comme marque de notre origine commune, au lieu de ces formules empruntées au français et à l'anglais modernes.

En célébrant cette fête aujourd'hui, nous pouvons tous nous unir avec orgueil à ceux qui représentent d'une manière si imposante l'élément français ; —car, c'est à votre race, messieurs, que nous devons les droits gagnés à Runnymede, et les usages qui distinguent les libres discussions de nos Parlements.

Dans la nombreuse réunion de ce jour je me réjouis de saluer des représentants de nos alliés, les Français, ainsi qu'un grand nombre de compatriotes qui sont allés—pour un temps seulement, je l'espère—s'établir chez nos amis des Etats-Unis. C'est avec bonheur que je vois ces frères revenus au sein de leur pays, ne serait-ce que pour quelques jours, et je puis leur assurer que nos vieilles campagnes et nos nouvelles terres de l'Ouest sont assez vastes et assez fertiles pour justifier le désir que nous avons de les retenir ici, et de leur adjoindre tous ceux qui voudraient partager leur sort. Ils ne sauraient en douter, ils trouveront toujours chez nous la parfaite garantie de leur liberté et de tous les droits de citoyens. Ils n'auront pas peut-être à souffrir autant que maintenant de ces fréquents accès de fièvre morale qui s'emparent de ceux qui doivent constamment prendre part aux campagnes électorales, et ils n'éprouveront pas peut-être non plus de ces cruels froissements dont sont menacés ceux qui ont à subir les effets d'un veto gubernatorial ou présidentiel.

Aujourd'hui, messieurs, nos visiteurs reconnaîtront en vous un peuple heureux et loyal. Ils verront que nous avons notre part dans cette renaissance du commerce qui, je le dis avec joie, marque le commencement d'une période nouvelle. Ils verront quelle haute estime nous avons pour ces traditions qui nous relient au passé, et vous leur apparaîtrez jouissant avec une entière liberté de vos institutions,